

**DECLARATION RELATIVE AUX
PRINCIPALES INCIDENCES
• NEGATIVES DES DECISIONS
D'INVESTISSEMENT SUR LES
FACTEURS DE DURABILITE**

ACTIVITE DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

30 juin 2025

En qualité de société de gestion agréée pour exercer une activité de conseil en investissement et conformément à l'article 4, paragraphe 5, point b) du Règlement (UE) 2019/2088, **Ostrum Asset Management indique qu'elle ne prend pas en considération, dans ses conseils en investissement les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité** compte tenu de la nature et de l'étendue de ses activités ainsi que des types de produits financiers sur lesquels elle fournit des conseils.

Bien qu'engagée de longue date sur les problématiques de développement durable et de financement responsable, intégrant pleinement les dimensions extra-financières à l'analyse de la qualité des émetteurs et offrant à ses clients des solutions d'investissement responsable répondant aux spécificités de leurs philosophies et ambitions ESG, Ostrum Asset Management en qualité de fournisseur de conseils en investissement ne dispose pas des moyens internes permettant de prendre en compte les principales incidences négatives. Cette activité de conseil en investissement étant marginale, Ostrum Asset Management préfère se concentrer sur la prise en compte de ces incidences négatives dans la gestion de ses portefeuilles.

A ce jour, Ostrum Asset Management n'a pas l'intention de changer sa position mais étudiera cette possibilité régulièrement.

La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

MENTIONS LEGALES

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018. Société anonyme au capital de 50 938 997 € – 525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – www.ostrum.com

Ce document est destiné aux clients d'Ostrum Asset Management. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis.

Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Nos politiques sectorielles et d'exclusion sont disponibles sur le site d'Ostrum Asset Management : <https://www.ostrum.com/fr/nos-politiques-sectorielles>



Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018 – Société anonyme au capital de 50 938 997 euros – 525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – www.ostrum.com